

Rose ; Clémentine Préville, sœur Marie de Saint-Viateur, de Saint-Liguori ; Marie Châtillon, sœur Marie de Saint-François-Xavier, de Sainte-Scholastique ; Marie Lachapelle, sœur Marie de Saint-Joseph de la Croix, de Saint-Liguori.

*Coadjutrices* : Mlles Régina Demers, sœur Marie de Saint-Pacifique, de Somersworth, N. H. ; Paméla Brisebois, sœur Marie de Saint-Ladislav, de Saint-Placide ; Justine Demers, sœur Marie de Saint-Hippolyte, de Saint-Pierre-les-Becquets ; Delvina Bédard, sœur Marie du Bon-Conseil, de New Bedford, Mass. ; Alexina Gingras, sœur Marie de Saint-Léopold, de Montréal ; Cécile Thériault, sœur Marie des Cinq-Plaies, de Saint-Modeste, (Témiscouata) ; Marie-Laure Corbeil, sœur Marie de Saint-Anthime, de Saint-Jérôme ; Hectorine Poitras, sœur Marie de Sainte-Laure, de Sainte-Scholastique ; Albertine Cantin, sœur Marie de Saint-Lambert, de Saint-Liguori ; Daria Carrières, sœur Marie de Sainte-Césarie, de la Pointe-Claire.

Dix novices se sont consacrées à Dieu par l'émission des vœux temporaires.

*Choristes* : Sœurs Marie de Saint-Raymond de Pennafort, de Saint-Liguori ; Marie de Saint-Jean d'Avilda, de Hemmingford ; Marie de Sainte-Esther, de New Bedford, Mass. ; Marie de Saint-Pierre Damien, de Sainte-Scholastique ; Marie de Sainte-Juliette et Marie de Sainte-Céline, de Montréal.

*Coadjutrices* : Sœurs Marie de Sainte-Agathange et Marie de la Sainte-Famille, de Somersworth, N. H. ; Marie de Sainte-Elise, de Saint-Henri-de-Macouche ; Marie de Sainte-Théotiste, de Saint-Modeste, (Témiscouata).

Deux choristes ont ensuite prononcé leurs vœux perpétuels : Sœurs Marie de Saint-Ambroise, de Sainte-Rose, et Marie de Sainte-Augustine, de Montréal.

Le sermon de circonstance, donné par l'officiant, avait pour texte ces paroles du Deutéronome, au chapitre 26e : « Souvenez-vous que vous avez choisi le Seigneur pour qu'il soit votre Dieu, et que le Seigneur vous a choisis pour que vous soyez son peuple d'une manière particulière ». L'éloquent prédicateur prouva que ces paroles des Saints Livres ont leur application dans l'acte de la profession religieuse.

L'assistance était nombreuse. On remarquait au chœur vingt membres du clergé tant ségulier que régulier.